

Bordereau attestant l'exactitude des informations - STRASBOURG - 6752 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 07/10/2024 - 15440 - 2014 B 01546 - 803 288 224 - 2E CONSEIL

Sommaire

Exercice du 01/07/2022 au 31/12/2023

<i>Bilan Actif</i>	1
<i>Bilan Passif</i>	2
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	3
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	4



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	17 850		17 850	17 850
	Constructions	101 150	15 709	85 441	93 281
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	853	269	583	766
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	200		200	119 990	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		120 053	15 978	104 074	231 887
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	73 920		73 920	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	653 741		653 741	53 258	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	727 660		727 660	53 258
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		847 713	15 978	831 735	285 145

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

30/06/2022

		31/12/2023	30/06/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 000	7 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	700	700
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	88 194	105 126
	Résultat de l'exercice	554 761	(16 932)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	650 655	95 894
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	110 629	119 101
	Emprunts et dettes financières divers (3)	69 463	69 562
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	540	
	Dettes fiscales et sociales	247	588
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200		
Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	181 080	189 250
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	831 735	285 145
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	554 760,99	(16 931,64)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	76 294	75 895
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Sommaire

Exercice du 01/07/2022 au 31/12/2023

<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>1</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>3</i>
<i>Amortissements</i>	<i>4</i>
<i>Provisions</i>	<i>5</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>6</i>
<i>Frais de recherche</i>	<i>7</i>
<i>Fonds commercial</i>	<i>8</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>9</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>10</i>
<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>11</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>12</i>
<i>Annexe libre</i>	<i>13</i>
<i>Capital social</i>	<i>14</i>
<i>Crédit-Bail</i>	<i>15</i>
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	<i>16</i>
<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>	<i>17</i>
<i>Filiales et participations 1</i>	<i>18</i>
<i>Tableau des filiales et participations 1</i>	<i>19</i>
<i>Stocks et en-cours</i>	<i>20</i>

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **831 735 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **694 836 euros** et un total **charges** de **140 075 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **554 761 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **18** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres faits marquants de l'exercice

Il a été acquis un immeuble afin de débiter une activité de loueur.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Terrains	17 850					17 850
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	101 150					101 150
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	853					853
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	119 853					119 853

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	119 990		200		119 990	200
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	119 990		200		119 990	200

	TOTAL	239 843		200		119 990	120 053
--	--------------	----------------	--	------------	--	----------------	----------------

--	--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	7 869	7 840		15 709
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	87	183		269
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 956	8 023		15 978	
TOTAL		7 956	8 023		15 978

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	73 920	73 920	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
	TOTAL DES CREANCES	73 920	73 920	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	110 629	5 844	23 633	81 153
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	605	605		
	Fournisseurs et comptes rattachés	540	540		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	247	247		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	200	200		
	Groupe et associés (2)	68 858	68 858		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	181 080	76 294	23 633	81 153
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 466				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	68 858				

Frais de recherche

Etat exprimé en euros

31/12/2023

	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers				
TOTAL				
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				
Dont inscrit au compte 203 du bilan				

--

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		653
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		113
<i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	94	
<i>ASSURANCES COURUES NON ECHUES</i>	19	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		540
<i>FOURN FACTURES NON PARVENUES</i>	540	

Charges constatées d'avance

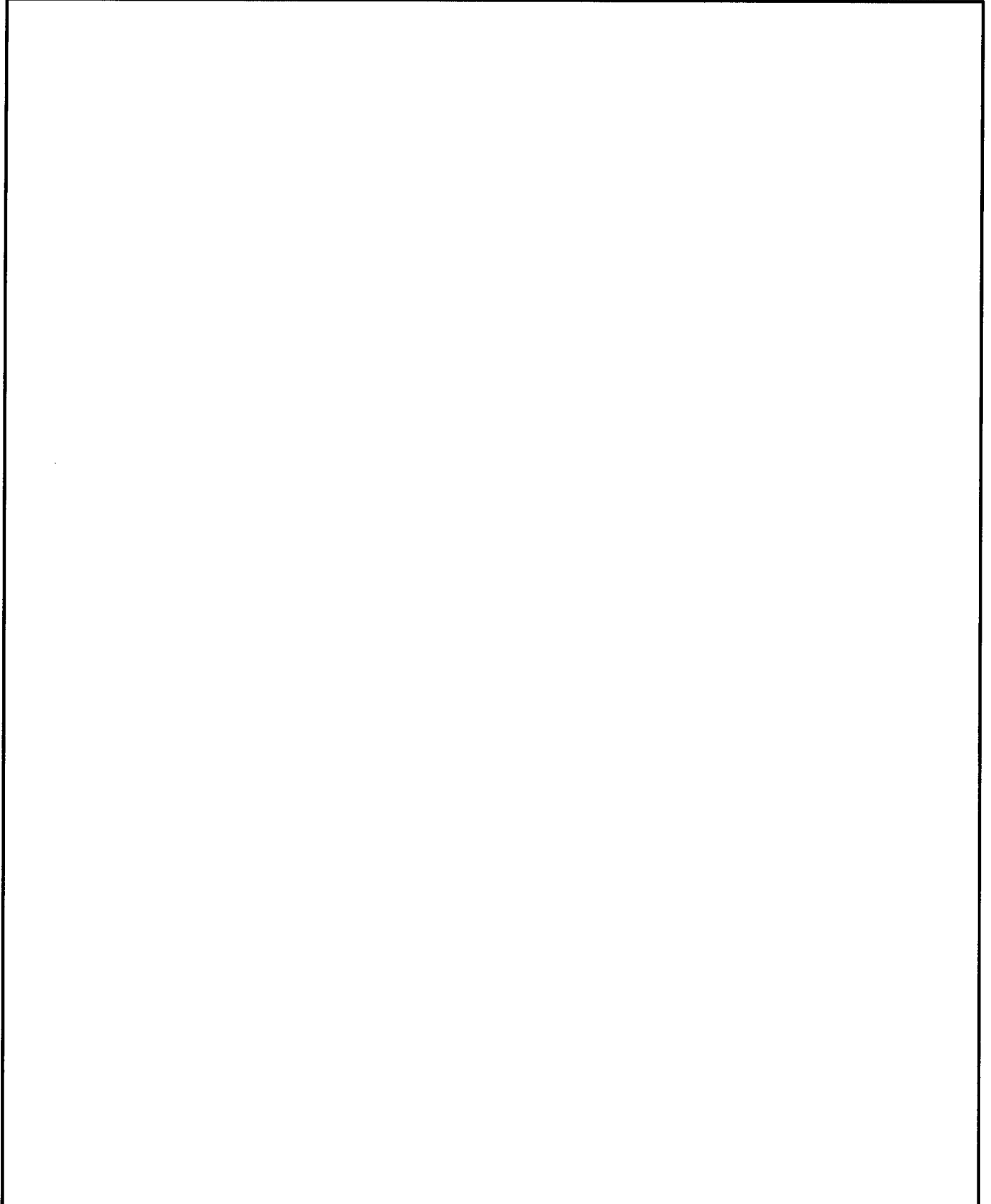
Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**



Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	700,00	10.0000	7 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	700,00	10,0000	7 000,00

--

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2023
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

--	--	--	--	--	--	--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2023
Emprunts				
		TOTAL		

--

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

--

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

2E CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 7 000 €
20 Rue de Barr
67118 GEISPOLLSHEIM
RCS STRASBOURG 803 288 224

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

Le trente juin de l'an deux mille vingt-quatre,
A sept heures,

Les actionnaires de la société 2E CONSEIL société par action simplifiée au capital de 7 000 € (sept mille euros) divisé en 700 parts de parts de 10 € (dix euros) chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège 20 Rue de Barr 67118 GEISPOLLSHEIM, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- M. Eric EBELE, Président, actionnaire, propriétaire de	490 actions
- Mme Imane EBELE, actionnaire, propriétaire de	210 actions
Total des actions présentes	<u>700 actions</u>

Seuls actionnaires de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M. Eric EBELE, Président, actionnaire.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 554 761 € (cinq cent cinquante-quatre mille sept cent soixante et un euros) de la manière suivante

Bénéfice de l'exercice : 554 761 € (cinq cent cinquante-quatre mille sept cent soixante et un euros)

Au compte Report à nouveau 554 761 € (cinq cent cinquante-quatre mille sept cent soixante et un euros)

Le "report à nouveau" s'élevant ainsi à **642 955 €** (six cent quarante-deux mille neuf cent cinquante-cinq euros)

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au courant des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les actionnaires ou leurs mandataires.

Le Président

